Droit des biens (cas pratique)

Par **Vince23**, le **02/03/2017** à **08:03**

Bonjour,

Un sujet a déjà été posé sur un cas semblable mais comme il n'y a eu aucune réponse je réitère la question.

Est-il juste d'appliquer la loi du 5 juillet 2000 (loi Besson) pour régler un litige concernant des gens du voyage qui se sont installés illégalement sur un terrain privé car le maire à refusé de les accueillir ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Emeric**, le **02/03/2017** à **08:47**

Bonjour,

On doit être dans la même promo il est vrai que ce cas pratique n'est pas facile :-

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés